



Litige avec une assurance décennale malgré des démarches engagées

Par **cath38**, le **21/06/2013** à **22:36**

Bonjour,

j'ai fait faire une terrasse extérieure et poser des dalles par une entreprise il y a 5 ans. Au bout d'un an, quelques dalles commençaient à se décoller. j'ai fait un recours avec mon assurance et l'assurance du carreleur. l'assurance du carreleur n'a rien voulu entendre et a mis en cause le maçon qui aurait mal fait son travail (sans faire d'expertise, seulement à l'oeil nu). le rapport d'expertise qui nous a été remis stipule le fait que les dalles décollées seraient changées par une tierce entreprise de carrelage.

A ce jour, nous n'avons vu aucun carreleur.

Aujourd'hui, les dalles se décollent un peu partout. Nous avons renvoyé un recommandé + AR à l'assurance décennale du carreleur et copie à celui-ci. Aucune réponse.

Entre temps, notre maçon est décédé mais il avait souscrit également une décennale.

Quelles démarches devons-nous faire pour nous faire entendre?

merci

cordialement